

LA DRH EST-ELLE EN DESACCORD AVEC JM CHERY ?!

Cette année la CFDT avait demandé à la direction que la Politique Salariale s'applique à tous les salariés de la compagnie avec une augmentation générale minimum en plus des augmentations individuelles. Afin que les très bons résultats de la compagnie profitent à tous comme en novembre dernier !

Mais la direction des ressources humaines France reste sur le dogme de la différenciation et considère que les bons résultats de la compagnie sont l'œuvre de quelques talents auxquels on pourra donner des augmentations de salaires supérieures à 10% et accessoirement des actions gratuites !

Après une semaine de négociation la copie de la direction est insuffisante :



OATAM : Une enveloppe budgétaire de 3,2 % de la masse salariale des OATAM, déclinée comme suit :

- 1,3% pour performance individuelle
- 1,3% pour la performance collective
- 0,6 % pour les politiques sociales

Ing & Cadres : Une enveloppe budgétaire de 2,8 % de la masse salariale des cadres :

- 2,6% pour performance individuelle
- 0,2% pour les politiques sociales



L'an dernier 8,3% des OATAM et 13% des Cadres n'ont pas bénéficié d'augmentation dans le cadre de la politique salariale. Avec un taux d'inflation à 3% en 2021 et qui devrait (à minima) garder le même rythme en 2022, la CFDT a demandé une clause de revoyure à mi année pour pouvoir réévaluer la situation. Refus de la direction, il nous reste à espérer que notre CEO dans sa grande mansuétude distribue une enveloppe complémentaire au mois de novembre !

Brève de négó :

Cette année encore la CFE-CGC demande la fin du dispositif de médaille du travail au profit d'un obscur système de retraite supplémentaire.

La CFDT s'est opposée fermement à l'arrêt d'un dispositif qui permet de récompenser la fidélité des salariés à leur entreprise. Heureusement que l'UNSA n'était pas présent pour appuyer cette demande ! Cela aurait coûté cher aux salariés !